



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU 3 C **(Centre de Connaissances et de Culture)**

Professeures documentalistes : Mme MEZERETTE et Mme ROUQUET
Aide-documentaliste : Mme CHEMIN

Heures d'ouverture

Lundi de 9h00 à 17h30
Mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 11h30

Le 3C, centre de ressources documentaires des lycées LGT-LP, est un lieu privilégié pour développer le plaisir de lire, faciliter le travail à partir de ressources sélectionnées et préparer les élèves à l'autonomie.

Les professeures documentalistes ont pour mission de former les élèves en information-documentation.

Elles sont là aussi pour conseiller et aider.

Elles interviennent également avec leurs collègues de discipline dans le cadre des cours ou de projets pédagogiques.

Le 3C comprend

- des espaces de travail, de recherche documentaire
- un espace de lecture : presse, romans, BD
- un espace consacré à l'information sur l'orientation
- une salle multimédia

Venir au 3C : quand ?

- Sur les temps libres
- Pendant les heures de permanence (sur inscription en accord avec le surveillant)
- Dans le cadre des cours, accompagnés par un professeur

Venir au 3C : pour quoi faire ?

- Lire en silence, sur place
- Faire des recherches via le portail E-Sidoc ou sur le web
- Travailler à partir des ressources disponibles
- Réserver et emprunter des documents (5 pour une durée de trois semaines)
- Utiliser les logiciels existants
- Faire des suggestions (achats, expositions...)
- Participer aux animations (Webradio, E3D, jeux, expositions, défis lecture...)
- S'informer sur les spectacles ou les sorties culturelles (dont offres Pass Région).

Venir au 3 C : pour consulter quoi ?

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| ▪ des revues | ▪ des manuels scolaires |
| ▪ des sites | ▪ des documentaires |
| ▪ des vidéos | ▪ des usuels |
| ▪ La presse en ligne (Europresse) | ▪ des romans et des BD |

Pour bien en profiter, quelques règles de vie :

Ni boisson, ni nourriture, ni téléphones portables conformément au règlement intérieur du lycée.

Pour lire et travailler, le **silence est de mise**, une règle d'auto-discipline à respecter pour le bien-être de tous.

Les livres, revues et DVD appartiennent à la communauté.
Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé.

On laisse, en partant, une salle rangée et propre pour les suivants.

Pensez aussi à rebrancher les portables.